



ENGAGEMENT DE RESPECT DES NOUVELLES PRATIQUES ET REGLES SANITAIRES – SAISON 2022

La rentrée 2022 du tir à l'arc au sein des Archers de la Haute Ehn doit se faire avec la mise en place de nouvelles pratiques et le respect de règles sanitaires (sous réserve d'autres directives gouvernementales et/ou locales)

Ces consignes étant à appliquer par toutes les personnes présentes sur les lieux de pratique, terrains et salles, si je suis un archer mineur, mon représentant légal signe cet engagement et je la signe aussi. Archers et parents seront informés des règles.

- Tant qu'il sera obligatoire pour la pratique je m'engage à présenter mon passe sanitaire
- Je remplis la présente attestation, je la signe et je la renvoie au président
- Je réserve un créneau de tir et je respecte le jour et les horaires
- Je m'assure d'avoir un masque et du gel hydro alcoolique sur moi
- Je ne me stationne pas prêt d'un autre véhicule sur les terrains
- Lorsque je ne suis pas en situation de tir je porte un masque
- Je monte mon matériel à proximité de mon véhicule et/ou à distance des autres
- Je me désinfecte les mains au gel hydro alcoolique avant de débâcher/rebâcher la cible
- J'utilise mon blason et mes clous de fixation personnels
- Je respecte le marquage au sol pour le positionnement sur le pas de tir à la Sobovia
- Je respecte le point de départ réservé sur le parcours à Boersch
- Je reste à distance des autres archers et/ou des entraîneurs
- Si je touche la ciblirie lors du retrait des flèches, je désinfecte à l'aide de gel hydro alcoolique
- Si je trouve du matériel perdu, je le désinfecte pour ne pas me contaminer
- Si l'on me restitue du matériel perdu, je le désinfecte pour ne pas me contaminer
- Je ne peux amener à boire ou à manger que pour ma consommation personnelle
- Je m'assure de respecter l'horaire de fin de créneau
- Je pense à récupérer mon blason et mes clous de fixation
- Si je produis des déchets (bouteilles, emballage gâteaux....) je repars avec mes déchets
- Lors de mon arrivée, si les archers précédents ne sont pas encore partis du terrain, je reste dans mon véhicule jusqu'à leur départ
- Si je présente des symptômes suspects, j'annule ma réservation et je ne vais pas tirer
- Si je remarque quelque chose d'anormal, archers présents alors que je suis seul(e) prévu(e) sur le créneau, dégradations ou autres j'avertis immédiatement le président ou le comité
- **Si les consignes sanitaires évoluent durant la saison, j'en serai averti par le club et je m'engage à les respecter**

Coupon à joindre à votre dossier d'inscription / réinscription



ENGAGEMENT DE RESPECT DES NOUVELLES PRATIQUES ET REGLES SANITAIRES - SAISON 2022



Je soussigné(e) _____ (archer)

et _____ (représentant légal si archer mineur) m'engage à respecter les nouvelles pratiques et règles sanitaires-saison 2022 afin de pouvoir accéder et pratiquer au sein du club de tir à l'arc.

Je suis conscient que les mesures énumérées me sont demandées pour garantir ma santé et la santé des autres.

Date : ___ / ___ /202__

Signature de l'archer :

Signature du représentant légal :
(pour les mineurs)